

Réponse à une question écrite

De Monsieur le Député

Rodrigue DEMEUSE

Du

3 juin 2021

Numéro de la question : 366

Objet : Soutien à Latitude 50 à Marchin dans le cadre du dernier conclave budgétaire

Monsieur le Député,

Comme vous le précisez, le conclave budgétaire a récemment dégagé des moyens supplémentaires pour aider le secteur culturel à traverser cette crise inédite mais aussi pour renforcer certains budgets de façon structurelle.

Dans ce cadre, un montant de 267.000€ a été prévu pour *Latitude 50, Pôle des Arts du Cirque et de la Rue*, afin de venir renforcer la subvention annuelle octroyée via son contrat-programme, ce qui porte sa subvention à 474.580€ et ce, dès 2021.

Depuis cette année, *Latitude 50* dispose de nouvelles infrastructures de diffusion et de résidence, à Marchin, le projet de Cirque en dur s'est aujourd'hui concrétisé. Ce projet de construction et de mise en exploitation d'une nouvelle infrastructure dédiée aux Arts du Cirque et de la Rue avait été envisagé lors de la rédaction de son contrat-programme 2018-2022, dans lequel avait été inscrite la possibilité de revoir le montant de la subvention accordée au moment où le projet serait plus avancé.

Il s'agissait de prendre en compte les impacts de cette nouvelle infrastructure au niveau des charges liées à son fonctionnement (création de nouveaux emplois, augmentation des charges énergétiques, assurances, etc.), et au niveau du projet d'activités de l'opérateur (augmentation des accueils en résidence, des moyens consacrés à la coproduction de spectacles, des représentations, etc.).

C'est donc dans ce contexte que *Latitude 50* a sollicité une demande de subsides supplémentaires. Le dossier a été analysé par le Service général de la Création artistique et par la Commission des Arts Vivants -session Arts forains, du Cirque et de la Rue- et ont remis un avis positif sur le soutien.

Ce renforcement du subside annuel de son contrat-programme, décidé lors du dernier conclave budgétaire, s'inscrit dans une dynamique de déploiement de *Latitude 50* comme centre scénique et par là même au bénéfice de l'ensemble du secteur des Arts du Cirque et de la Rue, que je soutiens fortement. En ce sens, une enveloppe de 40.000€ a été accordée, via la Loterie Nationale de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), pour la construction du plancher du Cirque en dur et, dernièrement, j'ai aussi marqué mon accord à la demande de principe de subsides

en infrastructures culturelles introduite par la commune de Marchin, pour un montant de maximum 722.000€ en vue de soutenir le développement des nouvelles infrastructures, notamment l'équipement scénique du Cirque en dur et la construction de logements pour les résidences d'artistes.

Concernant les autres opérateurs culturels de l'arrondissement de Huy-Waremme, l'ajustement 2021 a aussi prévu une augmentation de 50.000€ supplémentaires des moyens structurels dédiés aux *Rencontres Théâtre Jeune Public* de Huy afin de venir renforcer le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'organisation de cette vitrine professionnelle essentielle pour le secteur du théâtre jeune public.

Enfin, au niveau des aides d'urgences, de très nombreux opérateurs culturels de l'arrondissement de Huy-Waremme ont reçu des soutiens. Ces opérateurs sont notamment des centres culturels, des théâtres, des compagnies artistiques, des musées, des festivals, des éditeurs, des centres d'expression et de créativité (CEC), des associations d'éducation permanente. Tous ces opérateurs culturels ont été soutenus via les différentes mesures qui ont été mises en place, depuis mars 2020, par la FWB pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire, sur l'ensemble du secteur culturel, très impacté. Toutes les mesures prises et les listes des opérateurs qui en ont bénéficié se trouvent sur le site www.culture.be.

Je vous remercie de votre question.

Madame Bénédicte LINARD,
vice-présidente du gouvernement et
ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes